



LE SOUSSIGNÉ.

DONNE respectueusement avis au public de Montréal, que les voitures avec leur appareil, construites par lui, pour empêcher les Cahots, sont prêtes, et seront mises en opération à la première neige.

G. BARNARD.

Montréal, 20 Novembre, 1828. N. B.—On vient de faire une épreuve partielle des raiissoires pour les trottoirs, avant qu'elles fussent complètes, et le résultat en a été admirable.

A VENDRE

PAR FR. ANT. LA ROCQUE, No. 22 Rue St. Francois Xavier.

CHIRE blanche pour CIERGES, VIN blanc vin pour la Messe, Calices, Châsses, Ostensoirs, Bénitiers, Burets, Porcelaines, Boîtes aux Saints Huiles, Encensoirs, Chandeliers d'acolythes, Châsses, Bréviers, &c.

VINS

De Madère, Port, Ténérisse, Espagne, Sicile, Champagne, Sauterne, Frontignan, Médoc, Haut-Brion, Abbayes, Eau de Vie de Cognac, Genièvre, &c. &c.

EPICES DE TOUTE SORTE.

Ornements de élemiènes, Grottes d'allaire, Pendules musicales et autres, Candélabres, Or en feuillet pour dorures, Fil d'or et d'argent, Pailettes, &c. &c. Rasoirs Chinois, d'une qualité supérieure. Peux plus au détail que par papier.

QUINCAILLERIE en général—comprendant entre autre—taule, plaques de soc, acier, ferblanc, poeles à frire, scie de long et de moulin, vis complètes, pinçures, égoines, vitres, mastix, &c. noir de fumée. Et son assortiment ordinaire et très général de Marchandises Sèches.—Aussi—du Wli-key de la fabrique renommée de Ste. Thérèse. Ce Wli-key mélangé d'indienne de sa force, est encore très recommandable par sa douceur, son goût agréable, et ses qualités adouçantes. Eant l'agent de cette Fabrique, il en aura constamment en vente, et il prendra des grains et autres produits du pays en échange, pour le Whiskey, comme pour tous les autres objets qu'ils a en vente.

Montréal, 14 Août, 1828.

BREVIAIRES.

Le Soussigné vient de recevoir quelques exemplaires du Breviarium Romanum—Paris 1828, qu'il offre à l'attention de messieurs du Clergé de ce Diocèse.

Frs. A. Larocque.

Montréal 28 Aout 1828.

LIBRAIRIE FRANCAISE,

T. DUFORT.

RUE ST. FRANCOIS XAVIER.

Le Soussigné étant en possession de la totalité de la Librairie de M. Augustin de Guzman de Québec, de celle de M. L. Malo de Montréal, et de ce qu'avait au 29 Septembre dernier, Messrs. E. R. Fabre et Cie. du même lieu, en Livres de loi, Littérature, &c. (que le dit Soussigné a eu soin d'épurer de ce qui pouvait s'y rencontrer d'immoral ou d'irréligieux) et de plus ayant reçu de France au dessus de deux mille ouvrages nouveaux, consistant principalement en Livres de Religion, et dont partie s'ouvre dans ce moment, infirme les Messieurs du Clergé, du Barreau, et le Public en général, qu'il a un fond de Librairie Française le plus étendu et le plus complet que l'on puisse trouver dans les Canadas, en fait de Livres de Religion, Loi, Médecine, &c. Littérature, Classiques Français et Étrangers, Mélanges, &c. &c.

Un Catalogue des Livres est prêt à son Magazin pour l'usage des acheteurs en attendant les imprimés.

—AUSSI—

Ostensoirs Supérieurs, Dorés et Argentés. Chandeliers d'acolythes, Calices, Châsses, Encensoirs et Navettes, Burets, Bénitiers, Porte-Dieux de différentes formes, Boîtes aux Stez-Huiles, Cierges, &c. Pendules de Bronze Doré, à Musique. Burets de do. do. à Colonnes. Candélabres do. do. Lampes do. do. Petites Pendules, Cachet d'Or à Musique, Boîtes à Musique placées en Or, et ditto d'Ébène. Une superbe Collection de Gravures, Estampes, gravures de dessin et imitation de maîtres. Le Portrait de sa Sainteté Léon XII, en gravure, de vaine d'après nature, le jour de son Sacre, par F. Dubois, pensionnaire du Roi de France, à l'école des Beaux Arts, à Rome. Papier, Plume, Encre, Cire à cacheter, Pain à cacheter, &c.

Attendu de jour en jour, une collection de Livres de Loi, Littérature, &c.—(En Anglais.)

Un crédit très libéral aux acheteurs au dessus de Cinquante Louis.

N. B.—Tous ordres pour des Livres qui ne se trouvent pas dans la collection, seront reçus avec reconnaissance et exécutés avec ponctualité et à des prix modérés.

T. DUFORT.

Montréal, 25 d'Octobre, 1828.—

LE SOUSSIGNÉ offre à vendre les articles suivants qui se débarquent du Dew Drop et du Thémis:

- 100 Sacs peire noir, 12 Châsses Canelle, 40 Caques Sel d'Epsom (100 lb par Caques) 6 Caques Indigo—Huile à Sable, Stère des Indes Français, Chandeliers de Spermacète, &c.

BENJAMIN HART.

Montréal, 4 Octobre 1828.

CEUVRES POETIQUES.

ON se propose de publier par Sousscription, un Volume de POESIES CANADIENNES (du même auteur) ayant pour titre, ÉPIQUES, SATIRES, CHANSONS patriotiques, &c. ÉPIGRAMMES, et autres pièces de VERS, tant déjà publiées qu'inédites, (les premières, revues et corrigées,) avec NOIES explicatives et critiques.

Par M. .... B. .... d.

On souscrit, à Montréal, à cette Imprimerie, et chez Mr. FAIRE, Mr. CUSHINGAM, &c; à Québec, aux bureaux de la Gazette et de Mercury, aux Trois-Rivières, chez A. Z. LEBLANC, N. P. &c.

A VENDRE PAR LE SOUSSIGNÉ,

500 GALONS d'Huile de Lin bouillie, 250 Meules de Newcastle et de la Nouvelle Écosse, 150 Châsses de Vitree, de grandeurs ordinaires, Vitres en paniers, et Verre à Mirirs. Acier de Crowley, de Millington, et Acier bouffi, Barres de Fer rond, plat et carré, de différentes grosseurs.

Peintures, Mastix, Esprit de Térébenthine, Poudre fine en canistre de 1 et 2 livres, Goudron, Brai, Rosine, Colle, Indigo, Ferblanc, Tôle, Etain vierge, Poèles à cuisine, Do. doubles et simples, Plomb à fuser, de plusieurs assortis, Cuivre jaune et rouge en feuilles. Avec un assortiment général de CLINCAILLERIE et de COUPELLERIE: toutes sortes d'ouvrages en Fer-blanc, commun et double.

Aussi,

400 Réverbères perfectionnés pour Lampes ou Chandelles, les premiers de la sorte qui soient offerts à vendre en Canada.

Attendu par les prochains arrivages un assortiment bien choisi de Cabarets à Thé et autres pour assortir, communs et de la meilleure qualité de Verrais; ainsi qu'un approvisionnement additionnel d'articles de tablettes, &c. &c.

JOHN WHITE.

93, Rue St. Paul, près du Marché Neuf. Montréal, 9 Juin 1828. 10

S. H. WILCOCKE,

OFFRE ses services au public, comme Traducteur en langues Anglaise, Française, Allemande et Hollandaise. Il écrit des Lettres de toutes sortes; Fait des Comptes, Règle des Livres, préparera et grossiera des Documents; préparera des Manuscrits pour la presse, et fera généralement toutes les choses de ce genre, dont son expérience et son habileté le rendent capable.

S'adresser rue Chenneville, derrière la chapelle des Méthodistes, à la première maison à gauche en venant de la rue Craig. On pourra laisser des ordres chez Mr. JONAS MAYER, vis-à-vis du palais de justice, où il y aura une boîte pour leur réception. Montréal, 8 Novembre, 1828.

A VENDRE.—La maison et dépendances présentement occupées par Mr. Arns rong au village de Berthier, mises dernièrement en très bon état. La situation comme résidence privée, est des plus agréables, et est très avantageuse pour le commerce. Pour les particularités, s'adresser à CHARLES MORRISON, écuyer, à Berthier, ou au soussigné, à Montréal. G. D. ARNOLDI, N. P. Montréal 22 Octobre 1828.

PERDUE,

MARDI, le 20 de Septembre dernier, entre St Martin et St Laurent, ou dans les environs, une petite cassette appartenant à Mire Martin S. Baret, Notaire, et contenant les effets suivants, savoir, 2 chemises blanches, un dicky, 2 cols, une minute de quittance et cautionnement, un contrat de mariage par lui et sa dame, et une requête appartenant à Antoine Seguin, &c. Qui-conque aurait trouvé la dite cassette et son contenu est prié de les remettre à cette Imprimerie. Montréal, 7 Octobre 1828.

LIBRAIRIE FRANCAISE.

E. R. FABRE & Co.

Vis-à-Vis l'Audience

ON trouvera constamment à la Librairie ci-dessus une Collection très bien choisie et très étendue de Livres de Théologie, Littérature, Loi, &c.—Tous les Livres en usage dans les Ecoles.

—AUSSI—

Papier, Plumes, Encre, Ombles, &c.—Un très grand assortiment d'Images, Gravures, Cartes, Géographi-ques, &c.

Les mêmes Libraires se chargent de faire venir de France dans les plus bref délais tous les ouvrages de Religion, Littérature, Loi, &c.—on pourra désirer. N. B.—Ils se chargent d'exécuter la Reliure dans toutes ses branches.—Le tout à des prix modérés. Montréal, 18 Novembre 1828.

AUX SCULPTEURS.

ON A BESOIN de quelques ouvrages en sculpture pour le Maître Autel de la Nouvelle Église Paroissiale de Montréal. Les plans et dessins pourront être vus et examinés en s'adressant à James O'Donnell, Ecuyer, Architecte, au Masonic Hall; et les propositions pour l'ouvrage devront être adressées par écrit au Soussigné avant Vendredi le 7 Novembre prochain. FRS. ANT. LAROCQUE, Sec. C. B. Montréal, 23 Octobre 1828. 4inst.

F. CHENEY,

Vis-à-vis de Messrs. Horatio Gates & Co.

ÉCOIT présentement de Londres, Liverpool et Greenwich, son assortiment complet de Machines à SÉRIER.

Montréal, 8 Octobre 1828.

LES SOUSSIGNÉS ayant été, par acte passé devant J. M. MONDELET, Esq., et son confrère, Notaires, le 19 Juillet dernier, nommés Syndics ou Curateurs de la Masse en faillite de Mr. EUSTACHE PREVOST, ci-devant marchand en cette ville, donnent par ces présentes, notice à tous ceux qui peuvent avoir par comptes, billets, obligations ou autrement au dit M. Eustache Prevost et à sa masse, qu'ils aient à payer sans délai leurs dettes respectives à Mr. F. A. Larocque, l'un des Syndics Soussignés, qui seul est autorisé à recevoir paiement et à donner quittance; et tous ceux qui peuvent avoir des réclamations à faire contre la dite masse sont priés de les lui faire connaître de suite afin de faire plus tôt à une liquidation.

ADAM L. MAGNIDER.

JOSEPH MASSON.

FRS. ANT. LAROCQUE.

Montréal, 11 Août 1828.

LA CONSTRICTION A BOGOTA.

Ceux qui ont déjà essayé tant de moyens plus ou moins efficaces pour assurer la république et son gardien, ont tenté le plus atroce de tous, dans la nuit du 25 de ce mois, (sept. 1828.) La garnison de cette ville est composée du premier escadron de grenadiers à cheval, du bataillon Vargas et d'une brigade d'artillerie. Les conspirateurs sont parvenus à gagner cette brigade et en ont fait la base de leurs opérations. D'après ce qu'ils avaient arrêté, dans une réunion qui eut lieu le soir même à huit heures, une partie de l'artillerie devait attaquer le palais; une autre le quartier Vargas, où il y avait quelques prisonniers; une troisième enfin celui des grenadiers. Ceux destinés à l'attaque de Vargas devaient se subdiviser, et aller en même temps mettre en liberté le général Padilla, afin qu'il se placât à la tête de cette partie et criât.

La distance et l'importance même de ce point firent commencer par l'assaut du palais; il fut exécuté par le commandant Carujo, Hieronimo, Florentino, Gorzales, le capitaine Lopez, et Wenceslao Zubizarqui commandant les assassins.

Horment, de sa propre main, égorga trois sentinelles, et suivit d'autres, entraînant les soldats supérieurs, ou, malade de son jeune âge, le lieutenant Ausarés, un officier d'ordonnance du libérateur, leur opposant une vigoureuse résistance, jusqu'à ce qu'étant mis hors de combat par un coup de sabre sur la main droite, les autres eurent pû entrer jusqu'à la chambre à coucher de S. D. Bolívar sortit à leur rencontre, mais ne voyant seul contre tous les conspirateurs, il essaya d'abord de se retrancher dans sa propre chambre, et ayant reconnu l'impossibilité de résister plus long-temps, il sauta dans la rue par un balcon, puis, faisant le tour d'une partie de la ville, il arriva à se rendre au quartier de Vargas.

L'attaque de ce quartier avait commencé aussitôt qu'on avait eu connaissance de celle du palais. Le commandant Silva, qui la dirigeait, bragua un canon contre la porte, mais les hommes de garde défendirent leur poste avec énergie, et, soutenus par les soldats du même bataillon qui par les fenêtres d'en haut faisaient feu sur les assaillants, avec une partie du peu de munitions qu'ils avaient les premiers, ils repoussèrent les conspirateurs, leurs priant le canon et les poursuivirent dans diverses directions.

Cependant, déjà s'étaient introduits dans la prison du général Padilla, quelques uns des officiers aux ordres des capitaines Emilio Biazco et Rafael Mendez. Après avoir causé par-dessus les murailles de la cour, ils sont parvenus jusqu'à la chambre de ce général, ils y vinrent surprendre le colonel Bolívar dans son lit, et lui ayant déchargé un pistolet dans la poitrine. Le brave colonel Bolívar expira de la main d'un homme qui jamais n'avait vu la face de l'ennemi. Il est mort tranquille sans douleur, parce qu'autrement il n'aurait pas été le faire. Il est mort aux côtés du général Padilla, qui le tenait de défendre, la livra lui-même aux coups des assassins!!!

Lorsque ceux qui avaient envahi le palais en sortirent, ils se rencontrèrent à la porte avec le colonel Ferguson, aide-de-camp du libérateur. Ce digne militaire, au premier indice de désordre, était accouru de sa maison; et au moment même où il arrivait au palais, il regarda à bout portant un coup de pistolet de la main du commandant Carujo, à la récente promotion auquel il venait d'avoir une grande part. Le colonel Ferguson avait affronté la fureur de l'ennemi dans les combats, car il nous accompagnait à la guerre depuis 1823. L'impitoyable qui le pressait sur le champ de bataille n'a pu le mettre à l'abri des coups d'un traitre. Son généreux courage le faisait accourir au poste où l'appelaient son devoir et sa loyauté.

Un des pelotons sortis de Vargas à la poursuite des artilliers en fuite, marchait sous les ordres du lieutenant Terceval qui, s'y étant trouvé retenu, avait aidé utilement l'officier de garde à défendre son poste. Le danger où se trouvait le palais engage Terceval à s'y diriger de préférence; mais après avoir consommé le peu de munitions qu'il avait avec lui, à combattre les conspirateurs qui en étaient maîtres, il était obligé de retourner au quartier pour en chercher d'autres. Dans ce moment, il fut rejoint par le général Urdaneta, ministre de la guerre, qui avait appris du commandant Whittle ces divers événements, et après avoir fait donner des munitions à ce corps de troupes s'étaient mis à sa tête pour marcher vers le palais. Le trouvant abandonné, il s'établit sur la grande place, et de ce point ordonna la défense de la ville et la poursuite des mécontents. Le général Paris, commandant général du département, accompagnant le ministre de la guerre depuis le moment où il l'avait rencontré au soir de Vargas, et sur la place même ils rallièrent l'intendant Herran, qui s'y étant rendu trop tôt, s'était trouvé quelque temps au pouvoir des traitres, et bientôt après les généraux Cordeva, Velaz et Ortega.

Chacun d'eux fut successivement employé à diverses commissions. En s'acquittant de celle qui lui était confiée, le général Cordeva eut le bonheur de rencontrer Carujo, qui avait avec lui seize artilliers, et ne le croyant pas un des conspirateurs, il le leur demanda. Avec eux, il battit une autre bande et poursuivit les fuyards, à plusieurs desquels il arriva de se diriger vers la place. La poursuite fut beaucoup plus active du moment que se trouvèrent réunis les premiers trente hommes qui parurent sous les ordres du commandant Crofon, et plus encore lorsque fut arrivé tout l'escadron de grenadiers; car alors elle put s'étendre sur environ de la ville, qu'occupaient déjà librement les forces de Vargas et celles des mêmes grenadiers conduites par les chefs que nous venons de nommer.

Ne trouvant plus le bataillon de Vargas dans ses quartiers, lorsqu'il arriva, le libérateur vint à la place où il fut reçu avec des transports de joie inexprimables: officiers et soldats voulaient tous embrasser S. E. et S. E. se rendit aux vœux de tous autant qu'il lui fut possible de le faire. C'était un père cheri qui revenait au sein de sa famille. S. E. parcourut aussitôt la ville dans diverses directions, visita les postes, et il commença à faire jour lorsqu'il se retira chez lui au milieu d'une population qui se félicitait de le voir sain et sauf.

On avait comté beaucoup, dans la dernière réunion qu'eurent les conspirateurs, sur l'appui qu'ils se promettaient de la part du peuple. Pour l'obtenir, ils ne cessèrent de crier: mort au tyran; vive la Constitution de Cucuta; vive le général Santander; et ils avaient pris pour mot de ralliement: la liberté. Mais le peuple ne pouvant se laisser entraîner par une horde de perfides assassins. Tous ceux qui sortirent de leurs habitations avant le jour, se rendirent à la place. Le reste resta renfermé dans les maisons jusqu'à ce que le jour permit de découvrir de quoi il s'agissait. Dès ce moment, d'après les dispositions du général Cordeva, M. Mariano Paiz s'en fut parti pour appeler en ville quelques milliers de canon, et avant huit heures du matin, il eut le loisir de venir le mille habitant de la campagne, armés, qui furent de suite envoyés de tous côtés à la recherche de la poursuite des tyards. Le palais du libérateur fut, depuis ce moment, rempli des habitants les plus respectables. Le même jour

26, l'archevêque célébra une messe pontificale en action de grâces. Lorsqu'on a rendu les derniers devoirs aux corps des colonels Bolívar et Ferguson, il est rare de voir des fondailles réunir un tel concours de monde. Tout est générale la conviction que les conspirateurs n'avaient pas d'autre objet que le mort du Libérateur, et qu'avec S. E. mourirait la république! Tant est présent à tous les esprits l'aveu fait par les artilliers; que pour les séduire on leur avait remis leur congé absolu avec six mois de paie, et de plus le sac de la ville!

Avec le secours des hommes armés de la compagnie, dont le nombre s'est augmenté jusqu'à plus de quatre mille, on est parvenu à arrêter les artilliers qui ne lavaient pas été dans la nuit même du 25, et presque tous leurs complices. A peine reste-t-il à prendre cinq personnes, parmi lesquelles l'éditeur responsables du Constitutionnel.

Les personnes arrêtées jusqu'à présent sont celles dont la liste est ci-jointe. Nous faisons connaître le lieu de leur naissance pour justifier l'assertion faite par l'intendant du département, dans la proclamation que nous transcrivons également ci-dessous, que les Bogotinos n'ont eu que peu ou point de part dans cette infâme conspiration. Mais nous nous abstenons pour le moment de faire connaître ce que nous savons sur les charges particulières ou la criminalité de chacun, parce que nous croyons plus à propos d'attendre la décision du tribunal compétent. Le chef d'état-major général Cordeva, le commandant général Paris et les généraux Ortega et Velaz, ainsi que M. Francisco Ferri, ministre de la haute cour, le fiscal de la cour suprême Joaquín Parreño, et les docteurs Manuel Alvarez et José Joaquín Gori travaillant avec activité à la poursuite de diverses enquêtes, dont un grand nombre sont déjà sur le point d'être complétés.

Suit la liste des personnes arrêtées, au nombre de 29 parmi lesquelles figurent le général Francisco de P. Santander, natif de Cucuta, et le général Padilla, ainsi que trois autres déjà compris dans la conspiration de Carthagène.

SIMON BOLIVAR, Libérateur-Président de la République de Colombie, &c. &c. &c.

CONSTITUTIONNEL. 1. Que la douceur dont le gouvernement s'est plu à caractériser toutes ses mesures, a encouragé les méchancés à se porter à de nouveaux et d'horribles attentats.

2. Que cette nuit même ont été attachés à main armée les troupes auxquelles étaient confiés le maintien de l'ordre et la garde du gouvernement, que le palais de ce dernier a été transformé en une arène de meurtre, et qu'on a été même jusqu'à menacer avec acharnement la vie du chef de la République.

3. Que si l'on ne réprime pas à temps le crime, et si l'on ne châtie pas les pervers, ils accompliront bientôt la dissolution de la République.

4. Que si une pareille catastrophe avait lieu, le gouvernement en serait coupable, par suite des résolutions que le décret du 27 août dernier a mis en faveur des peuples à l'extérieur dont eux-mêmes m'ont investi; DÉCRET.

Article 1. A dater d'aujourd'hui, je mets en vigueur l'autorité que le vœu national m'a confiée, dans toute l'étendue que les circonstances rendent nécessaire.

Art. 2. Les mêmes circonstances déterminent la durée de cette extension d'autorité.

Art. 3. En vertu de ce, le conseil-d'état me fera connaître les mesures qui sont, dans son opinion, requises par le bien public en y ajoutant son sentiment sur leur plus ou moins d'urgence.

Art. 4. Chaque ministre-secrétaire d'état est, en ce qui le concerne, chargé de l'exécution du présent décret.

Donné, signé de ma main et contre-signé par le ministre secrétaire-d'état au département de l'intérieur, à Bogota le 23 septembre 1828.

signé SIMON BOLIVAR.

Le ministre secrétaire-d'état au département de l'intérieur.

signé J. MANUEL RESTREPO.

Les détails que l'on vient de lire sont évidemment dérisifs par une manœuvre de Bolívar, et ont presque un caractère aussi officieux que les deux pièces qui y sont jointes. On y a donc omis peut-être à dessein une circonstance que nous fait connaître une lettre particulière, et que voici:

Lorsque S. E. fut passé par une fenêtre de derrière de son palais et fut parvenu à terre en sautant du haut d'un balcon, il n'était pas encore hors de danger. Ne voyant suivi par quelques hommes armés, il se réfugia en toute hâte sous la voûte d'un pont, pour les laisser passer. Il resta quelque temps dans cette position, ayant de l'eau jusqu'à la ceinture; et il entendait ainsi au-dessus de sa tête les pas de ceux qui le cherchaient pour lui arracher la vie, et qui vœudraient, comme nous l'avons déjà dit: Mort au tyran Bolívar. Bienôt un autre signal se fit entendre, et au cri Vive le Libérateur, S. E. reconnut ses amis et sortit de sa retraite pour venir au milieu d'eux. Cette circonstance a sans doute été supprimée comme peu en harmonie avec la dignité du Président-Libérateur.

Bolívar pour récompenser la bravoure et le dévouement des soldats qui ont défendu le palais et dispersés les conspirateurs, leur a fait, dit-on, distribuer \$20,000 et a promu au grade de colonel leur commandant, le lieutenant-colonel Whittle.—Courrier des Etats-Unis.

PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS.

Nous nous sommes abstenus à dessein d'émettre une opinion sur le résultat de l'élection actuelle, malgré l'invité que nous ne l'avons pas été effrayé que poli-tique soit le même à l'étranger. A la vérité ce n'est que depuis très peu de jours que l'on peut établir, sans avoir rien à craindre de se démentir de la réalité, quelque calcul sur le nombre de votes qui ont été donnés dans les collèges électoraux l'avantage à l'un des candidats à cette haute onction. Neanmoins, nous nous permettons toutefois d'annoncer aujourd'hui à dire que les chances de succès sont ordinairement prononcées en faveur de l'élection du général Jackson, bien que le résultat des élections dans quelques uns des états éloignés ne soit pas encore exactement connu.

Les électeurs qui viennent d'être choisis par le peuple se réunissent en collège, le mercredi 3 décembre aux différents sièges de leur gouvernement respectif—Ils y voteront, suivant l'usage, et ainsi que le prescrit la constitution, par bulletins écrits dont le relevé sera fait sur des listes qui seront ensuite signées, certifiées, scellées et envoyées à Washington par des messages spécialement payés pour cet objet. Le second lundi du mois de février suivant, les votes échangés sur ces divers listes seront dépouillés et dénombrés en présence du sénat et de la chambre. Quiconque obtient la majorité de tous les votes électoraux, sera proclamé président; il en sera de même pour ce qui regarde le vice-président.—Nul.

